

MESSAGE A LA NATION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE OUATTARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
VENDREDI 31 DECEMBRE 2021

Ivoiriennes, Ivoiriens,
Mes chers compatriotes,
Chers amis de la Côte d'Ivoire,

Je suis très heureux de vous retrouver, en cette fin d'année 2021, à l'occasion du traditionnel message à la Nation.

Depuis que vous m'avez accordé votre confiance, nous connaissons, ensemble, année après année, des avancées importantes et des progrès indéniables dans notre pays.

Le creuset de tous ces progrès, c'est la paix. Cette paix que nous a léguée le Père de la Nation, le Président Félix Houphouët-Boigny et que nous devons chérir comme notre bien le plus précieux. Cette paix, nous l'avons retrouvée, avec bonheur, grâce aux efforts de chacune et de chacun de vous ainsi que de toutes les forces vives de la Nation.

La paix et la stabilité ont été consolidées au cours de cette année 2021 avec la tenue des premières élections législatives inclusives, dans notre pays, depuis une vingtaine d'années. Je félicite les partis politiques pour leur participation à ces élections qui ont abouti à la mise en place d'une Assemblée Nationale plurielle, avec l'ensemble de l'opposition significative.

Je voudrais réaffirmer mon attachement au dialogue constructif qui contribue à l'apaisement du climat social.

Nous continuerons, avec le Gouvernement, à rassembler toutes les filles et tous les fils de notre beau pays. Vous pouvez me faire confiance !

Mes chers compatriotes,

Sur le plan sécuritaire, je voudrais vous rassurer à nouveau. Nos Forces de Défense et de Sécurité sont mobilisées pour contrer toutes les velléités, en particulier au moment où le terrorisme constitue une menace à nos frontières, et dans la sous-région.

Je félicite nos forces de l'ordre pour leur courage et leur engagement. Je m'incline devant la mémoire de nos valeureux soldats qui ont malheureusement perdu la vie et je réitère ma compassion à leurs familles et à leurs proches.

Nous continuerons de renforcer nos capacités de défense et de sécurité, ainsi que les investissements dans les infrastructures socio-économiques dans les zones concernées, afin de lutter contre le terrorisme et toutes les autres formes de menaces, y compris l'orpaillage clandestin.

Mes chers compatriotes,

L'année 2021 a été aussi la première année de la mise en œuvre de notre projet « Une Côte d'Ivoire Solidaire ». Le projet « Une Côte d'Ivoire Solidaire » vise à consolider nos acquis des dix dernières années et à accélérer le processus de transformation structurelle de notre économie.

En effet, pendant ces années, nous avons mis en œuvre des réformes importantes, tout en procédant à des investissements massifs pour la réhabilitation et l'extension de nos infrastructures économiques et sociales, afin d'offrir de meilleures conditions de vie à nos concitoyens.

Nous continuerons d'investir dans les infrastructures pour améliorer la fluidité du trafic dans le Grand Abidjan, désenclaver les zones rurales, relier toutes les capitales régionales, et rendre accessibles tous les Chefs-lieux de département de notre pays, par des voies bitumées.

Je me réjouis que les projets structurants, tels que le 4^e pont Yopougon-Plateau, le Pont de Cocody et l'échangeur de l'Indénié seront achevés en fin d'année 2022.

Au cours de l'année 2022, nous poursuivrons l'extension de l'autoroute du Nord jusqu'à Bouaké, la réhabilitation de la côtière Abidjan-San Pedro, ainsi que les travaux pour le lancement de la construction de huit nouveaux échangeurs à Abidjan.

Au niveau du secteur de l'énergie, les difficultés que nous avons connues au premier semestre de l'année 2021 sont derrière nous. Notre objectif est d'électrifier toutes les localités du pays avant la fin 2025. En outre, je voudrais souligner qu'environ 205 000 ménages ont bénéficié, cette année, du « Programme Électricité Pour tous » portant ainsi le nombre total de bénéficiaires à environ 1 230 000 ménages.

Au cours de cette année 2021, nous avons fait une importante découverte de pétrole et de gaz. Ainsi, le gisement « Baleine », qui entrera en production, dès 2023, permettra d'augmenter notre production de pétrole et de gaz, et de fournir une quantité adéquate de gaz au secteur de l'électricité.

Cette importante découverte augure de belles perspectives pour notre pays en termes de ressources pour le financement des projets de développement, de formation de nos jeunes, de création d'emplois, et d'opportunités pour nos PME. Ce sera aussi le premier gisement zéro émission nette en Afrique.

En matière d'eau potable, nous avons permis l'accès à l'eau potable à des millions d'Ivoiriens. Aujourd'hui, plus de 80% des Ivoiriens vivant dans nos villes et plus de 70% vivant en zones rurales ont accès à l'eau potable.

Nous poursuivrons le renforcement de la desserte nationale en eau potable afin de faire face à l'urbanisation rapide de nos villes, mais aussi d'améliorer la qualité de vie dans nos villages.

Mes chers compatriotes,
Chers frères, chères sœurs,

Dans le secteur de l'éducation, les récentes réformes adoptées à la rentrée scolaire, ainsi que les États Généraux de l'Éducation et de l'Alphabétisation dont les recommandations seront bientôt disponibles, contribueront à améliorer le contenu et les méthodes d'enseignement de notre système éducatif.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation des Lycées Techniques d'Abidjan et de Yopougon, du Lycée Professionnel commercial de Yopougon, et du Centre de Bureautique, de Communication et de Gestion (CBCG) de Cocody devraient s'achever en 2022 afin d'améliorer l'employabilité de nos enfants.

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'Université de San Pedro a effectué sa première rentrée académique, en octobre 2021, et l'Université de Bondoukou ouvrira ses portes en octobre 2022.

Par ailleurs, afin d'offrir un cadre de formation adéquat à nos jeunes, nous avons lancé un programme de construction et de réhabilitation de plusieurs cités et restaurants universitaires. Ainsi, nous avons, en 2021, ouvert les cités universitaires de Williamsville, Port-Bouët 1 et 2, et de Korhogo, de même que les restaurants universitaires de Daloa et Korhogo. Ce programme se poursuivra, en 2022, avec l'ouverture des cités universitaires d'Abobo 1 et 2, de Port-Bouët 3, de Vridi, ainsi que de nouveaux restaurants universitaires à Cocody et Abobo-Adjamé.

Au niveau de la santé, le Gouvernement a mis en œuvre une importante réforme hospitalière en vue d'optimiser l'accessibilité à des soins de meilleure qualité.

Dans ce cadre, la réhabilitation et la construction de plusieurs infrastructures ont été achevées cette année sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit, notamment, du nouveau CHR d'Aboisso, du Service de Gynécologie Obstétrique du CHU de Treichville, de la phase 1 de l'Hôpital Général d'Adjamé, et du CHR de Daloa.

Ce vaste programme se poursuivra avec l'objectif de rapprocher chaque Ivoirien, où qu'il se trouve sur le territoire national, d'un centre de santé bien équipé, et de consolider la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

En ce qui concerne la lutte contre la COVID-19, notre plan de riposte économique et sanitaire, combiné à la résilience de notre économie, a permis de contenir les effets de la pandémie avec un taux de croissance économique positif d'environ 2% en 2020 et

6,5% en 2021. Cette dynamique se poursuivra en 2022 avec un taux de croissance projeté à environ 7%.

Je profite de l'occasion pour saluer les efforts du Premier Ministre Patrick Achi et du Gouvernement. Je félicite l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre cette pandémie.

À la date d'aujourd'hui, près de 15 000 000 de doses de vaccins ont été reçues et plus de 7 millions de doses ont été administrées dans notre pays.

Toutefois, la COVID-19 est toujours présente avec l'apparition de nouveaux variants dans le monde et la recrudescence de cas positifs en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la quasi-totalité des décès, dans notre pays, concernent les personnes non vaccinées. J'invite donc, à nouveau, tous nos concitoyens à se faire dépister, vacciner et à respecter les mesures barrières.

Ivoiriennes, Ivoiriens,
Mes chers compatriotes,
Chers frères, chères sœurs,

Pour consolider toutes ces avancées, nous avons encore d'importants défis à relever. Ainsi, pour l'année 2022, nous ciblerons nos actions sur trois priorités.

Premièrement, la transformation de notre économie.

Nous devons aller encore plus loin, et plus vite, dans la transformation de notre pays, et l'amélioration des conditions de vie de chacun de ses habitants.

C'est pourquoi, nous allons amplifier la modernisation de notre agriculture pour augmenter ses rendements et les revenus de nos producteurs, réduire le coût de la vie et accélérer l'industrialisation de notre pays par la transformation locale de nos matières premières ainsi que l'accès des populations à l'éducation, à la santé et à un logement décent, à un coût abordable.

Dans ce cadre, j'ai instruit le Gouvernement à l'effet de lancer, dès le mois de janvier, un deuxième Programme Social du Gouvernement en vue d'intensifier et de poursuivre nos actions de réduction de la pauvreté.

Le PSGouv 2022-2024, d'un montant de 3 182,4 milliards de F CFA, vise à accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, à apporter des solutions durables à la problématique de la fragilité dans les zones frontalières au Nord et à améliorer les conditions de vie des populations, notamment les plus défavorisées.

Notre seconde priorité pour cette année 2022 est l'emploi des jeunes et des femmes. Un accent particulier sera mis sur l'emploi de nos filles et de nos fils.

Pour ce faire, le secteur privé fera l'objet d'une attention particulière et nous allons intensifier son développement par la promotion et l'émergence de champions nationaux.

Nous mettrons en place un programme pour accompagner et promouvoir le financement de nos PME, de nos startups et de nos jeunes entrepreneurs. Nous travaillerons avec le secteur privé pour réduire les délais de paiements aux entreprises.

Nous poursuivrons, comme nous l'avons fait dans le secteur pétrolier et gazier, la promotion du contenu local, afin de faire émerger des champions nationaux dans les domaines clés de notre économie.

Nous mettrons aussi en œuvre l'école de la deuxième chance afin de reconverter certains diplômés sans emploi, d'accompagner les jeunes sans diplôme ou qualification dans des métiers à visée d'insertion rapide, ainsi que dans leurs projets d'insertion professionnelle et sociale.

Parallèlement, nous renforcerons le développement des centres de service civique dans l'ensemble du pays, pour toujours mieux transmettre à notre jeunesse les valeurs de civisme, de travail et de leadership.

Enfin, nous soutiendrons davantage l'autonomisation de nos sœurs et de nos filles, grâce au Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), initié et mis en œuvre par la Première Dame. Doté d'un capital de 25 milliards de francs CFA, le FAFCI a déjà permis à près de 300 000 femmes de mener des activités génératrices de revenus et à plus d'un million de personnes de sortir de la vulnérabilité.

Notre troisième priorité pour 2022 est la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

Après les importants progrès réalisés dans tous les domaines de la vie socio-économique de notre pays depuis 2011, nous devons promouvoir davantage la culture de la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques, pour le bien-être de nos populations.

A ce sujet, les actions entamées en 2021 ont produit des résultats probants, et nous allons les poursuivre.

Nous devons bâtir une conscience nationale imprégnée des valeurs d'intégrité, d'équité, et d'un sens élevé de la responsabilité dans la conduite des affaires publiques.

C'est dans ce cadre que j'ai décidé d'instaurer à partir de 2022, un prix portant sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

Ce prix favorisera l'éclosion de cette conscience nationale qui prône le respect des deniers publics, la recherche de l'excellence, et qui place l'intérêt de la Nation au-dessus de tout.

Cela doit se traduire par un véritable changement de mentalité et de comportement.

Mes chers compatriotes,

En cette fin d'année 2021, j'ai procédé à la signature d'un décret de remise gracieuse de peine au bénéfice de près de 2500 détenus qui recouvreront la liberté.

Bien évidemment, cette mesure ne concerne pas les personnes condamnées pour crime de sang.

Mes chers compatriotes,
Chers frères, chères sœurs,

Je crois en la capacité de chaque Ivoirienne et de chaque Ivoirien à se réapproprier les valeurs de notre République que sont l'Union, la Discipline et le Travail.

Je crois en notre optimisme. Cet optimisme qui nous aide à persévérer, malgré les difficultés, et à nous projeter dans des lendemains meilleurs.

Je crois en notre volonté de nous unir et de préserver les acquis considérables d'une décennie de paix, de sécurité et de concorde. Cette Union sera notre plus grande réussite pour la stabilité et le développement de notre beau pays ainsi que pour le rayonnement de la Côte d'Ivoire en Afrique et dans le monde.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2022.

Vive la République,

Vive la Côte d'Ivoire.

Que Dieu bénisse notre chère Côte d'Ivoire !

Je vous remercie.